



**Avis de convocation**

**Assemblée Générale Mixte**

**Mercredi 5 juin 2019 à 10 heures 30  
A Lyon (69009), 1 place Verrazzano**

## Message du Président

Madame, Monsieur, Cher Actionnaire,

J'ai le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Mixte de U10 qui se tiendra **le mercredi 5 juin prochain à 10 heures 30, au siège social.**

L'Assemblée Générale représente chaque année un moment fort dans la vie de notre entreprise au cours duquel vous pourrez exprimer votre vote et prendre part aux décisions qui concernent le groupe U10.

Je vous engage donc à participer à cette assemblée. Si toutefois vous ne pouvez y assister personnellement, vous pourrez voter par correspondance, ou donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou bien à toute autre personne de votre choix.

Je vous remercie de votre confiance et de votre fidélité et vous donne rendez-vous le 5 juin prochain.

**Thierry LIEVRE**  
Président - Directeur Général

# Comment participer à l'Assemblée Générale ?

Les actionnaires de la société sont convoqués en Assemblée Générale Mixte :

Le mercredi 5 juin 2019 à 10 heures 30,  
dans les locaux de la société à LYON, 1 Place Verrazzano.

L'avis préalable à cette Assemblée a été publié au BALO du 29 avril 2019.

Vous pouvez vous procurer tous les documents d'information relatifs à cette assemblée sur notre site Internet : [www.u10.fr](http://www.u10.fr).

En tant qu'actionnaire d'U10, vous avez le droit de participer à l'Assemblée Générale quel que soit le nombre d'actions que vous possédez.

Vous pouvez :

- soit y assister personnellement,
- soit voter par correspondance,
- soit donner procuration au Président ou vous faire représenter par un mandataire de votre choix.

Dans les deux derniers cas, vous devez utiliser un formulaire de vote par correspondance ou par procuration, qui sont joints à ce courrier. Les formulaires non parvenus à la société au plus tard le **3 juin 2019**, ne pourront pas être pris en compte.

## 1 - Vous devez justifier de votre qualité d'actionnaire

### • Vos actions sont inscrites au nominatif

Vos actions doivent être inscrites en compte **au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée pour l'Assemblée, soit le 3 juin 2019 à zéro heure, heure de PARIS.**

### • Vos actions sont inscrites au porteur

**Votre intermédiaire financier** (établissement, banque, société de bourse ou autre, qui gère le compte-titres sur lequel sont inscrites vos actions U10) est votre **interlocuteur exclusif**. Il est le seul habilité à assurer le lien entre la société ou la banque centralisatrice et vous-même.

Vos titres doivent faire l'objet d'un enregistrement comptable **au plus tard le deuxième jour ouvré précédant la date fixée pour l'Assemblée, à zéro heure, heure de PARIS, soit le 3 juin 2019**. Cet enregistrement est matérialisé par une **attestation de participation** établie par votre intermédiaire financier et transmise par ce dernier à :

U10  
Service Actionnaires  
1 Place Verrazzano  
CP 610  
69258 LYON CEDEX 09

## 2 - Comment exercer votre droit de vote, si vous n'assistez pas à l'Assemblée ?

Vous pouvez néanmoins, si vous n'assistez pas à l'Assemblée :

- voter par correspondance,
- donner pouvoir au Président ou vous faire représenter par un mandataire de votre choix.

Pour ce faire, vous devrez utiliser le **formulaire de vote par correspondance ou par procuration** qui vous aura été remis, lequel devra parvenir **dûment complété et signé** à :

U10  
Service Actionnaires  
1 Place Verrazzano  
CP 610  
69258 LYON CEDEX 09

**au plus tard le 3 juin 2019**

Si vous êtes **propriétaire d'actions au porteur**, votre formulaire de vote par correspondance ou par procuration ne pourra être pris en compte que si l'attestation de participation établie par votre intermédiaire financier est jointe à ce formulaire.

Tout actionnaire ayant voté par correspondance ou par procuration n'aura plus la possibilité de choisir un autre mode de participation à l'Assemblée Générale.

Quel que soit votre choix, seuls pourront participer au vote les actionnaires ayant justifié de l'enregistrement de leurs actions au plus tard le 2<sup>ème</sup> jour ouvré précédant la date de l'Assemblée à zéro heure, heure de PARIS, soit le 3 juin 2019.

Pour toute cession des actions avant cette date, l'attestation de participation du cédant sera invalidée à hauteur du nombre d'actions cédées et le vote correspondant à ces actions ne sera pas pris en compte.

Pour toute cession des actions après cette date, l'attestation de participation du cédant demeurera valable et le vote sera comptabilisé au nom du cédant.

## Comment remplir le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ?

**Vous désirez assister à l'Assemblée :  
Cochez ici**

**Vous n'assistez pas à l'Assemblée :  
Cochez ici**

**Vous désirez donner pouvoir à une personne dénommée qui sera présente à l'Assemblée : cochez ici et inscrivez les coordonnées de cette personne**

Attention : avant d'exercer votre choix, veuillez prendre connaissance des instructions figurant pages 3 et 4 de l'avis de convocation



**U10 S.A.**  
S.A. au capital de 17.260.745 €  
Siège Social: 1 place Verrazzano  
CP 610  
69258 LYON CEDEX 09

**Assemblée Générale Mixte**  
Convocée le 5 juin 2019 à 10 heures 30  
1 place Verrazzano – 69009 LYON

QUELLE QUE SOIT L'OPTION CHOISIE, DATER ET SIGNER AU BAS DU FORMULAIRE - WHICHEVER OPTION IS USED, DATE AND SIGN AT THE BOTTOM OF THE FORM

A. Je désire assister à cette assemblée : dater et signer au bas du formulaire - I wish to attend the shareholders' meeting : date and sign at the bottom of the form

B. J'utilise le formulaire de vote par correspondance ou par procuration ci-dessous, selon l'une des 3 possibilités offertes - I prefer to use the postal voting form or the proxy form as specified below

**JE VOTE PAR CORRESPONDANCE - I VOTE BY POST**  
Je vote OUI à tous les projets de résolution présentés à l'EXCEPTION de ceux que je signale en noircissant la case correspondante et pour lesquels je vote NON ou je m'abstiens.  
I vote FOR all the draft resolutions EXCEPT those indicated by a shaded box, like this for which I vote AGAINST or I abstain.

1	2	3	4	5	6	7	8

Résolutions à titre ordinaire

Résolutions à caractère extraordinaire

Si des amendements ou des résolutions nouvelles étaient présentés en assemblée - In case amendments or new resolutions are proposed during the meeting :

Je donne pouvoir au Président de l'AG de voter en mon nom - I appoint the chairman of the meeting to vote on my behalf

Je m'abstiens (l'abstention équivaut à un vote contre) - I abstain from voting (is equivalent to a vote against)

Je donne procuration à M., ou Mme..... pour voter en mon nom - I appoint Mr, or Mrs..... to vote on my behalf

**JE DONNE POUVOIR AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE - I HEREBY GIVE MY PROXY TO THE CHAIRMAN OF THE MEETING**  
Dater et signer au bas du formulaire sans rien remplir - Date and sign the bottom of the form without completing it

**JE DONNE POUVOIR A .....**  
(un mandataire de mon choix) pour me représenter à l'assemblée)  
I HEREBY APPOINT (to any natural or legal person of my choosing) to represent me at the above mentioned meeting  
M., Mme ou Mlle - Mr, Mrs or Miss :  
Adresse - address :  
.....

**Attention :** S'il s'agit de titres au porteur, les présentes instructions ne seront valides que si elles sont directement enregistrées par votre teneur de compte.  
Caution : In the case of bearer shares, these instructions will be valid only if registered directly by your account-keeper.

Nom, Prénom, Adresse de l'actionnaire - Name, Firstname, Address of the shareholder :  
.....

Date & Signature :  
.....

**Vous désirez voter par correspondance :  
Cochez ici et suivez les instructions**

**Vous désirez donner pouvoir au Président de l'Assemblée :  
Cochez ici**

**Vous êtes actionnaire au porteur :  
Votre teneur de compte doit joindre au formulaire l'attestation de participation**

**Complétez vos noms, prénoms et adresse**

**Quel que soit votre choix, datez et signez ici**